

[Text]

Senator Riley: During the last session we spoke about passes. Do you honour all passes from both railroads?

Mr. Franche: We honour the passes that the railroads have agreed to admit. If I recall correctly, there are approximately 200,000 admitted by CN, approximately 50,000 admitted by CP and approximately 8,000 given by VIA. We honour those and we are reimbursed through an agreement with the two companies.

Senator Riley: How much are you reimbursed; what percentage?

Mr. Franche: It is increasing, from approximately 50 per cent to approximately 70 per cent.

Senator Riley: You must have a figure of what the passes that are honoured are costing you for both CN and CP employees.

Mr. Franche: We do not try to cost that. We bill the railway only for the passes that are used.

Senator Riley: How much did you bill them for in 1983?

Mr. Franche: Approximately \$11 million or \$12 million. We billed for only part of the year in 1983. It was about \$6 million. We do not yet have a full year for billing.

Senator Riley: What do you estimate the bill will be for a full year?

Mr. Franche: Approximately \$9 million or \$10 million.

Senator Riley: The last time that evidence was given to this committee, I believe the figure was around \$10 million or \$11 million. That is money that you are paying to the railways as a result of the agreement.

Mr. Franche: That is money that we receive from the railways. We bill them and they pay us.

Senator Riley: You are billing them for 50 per cent; is that so?

Mr. Franche: It is a little bit more. I am told it is 65 per cent. Approximately two-thirds.

Senator Riley: So it is costing you how much to carry these passengers?

Mr. Franche: For ease of calculation, let us use a figure of \$10 million. The fare equivalent would be approximately \$15 million. That is based on a standard fare. Many of our passengers travel on different discounts, and so on, and we cannot qualify that.

Senator Riley: The taxpayer is paying for a fringe benefit to CN and CP employees through VIA Rail. Why?

[Traduction]

Le sénateur Riley: Lors de la dernière audience, nous avons parlé de laissez-passer. Acceptez-vous tous les laissez-passer accordés par les deux sociétés ferroviaires?

M. Franche: Nous acceptons les mêmes laissez-passer que les sociétés ferroviaires. Si je me m'abuse, le CN en a accordé environ 200,000 le CP environ 50,000 et VIA Rail environ 8,000. Nous acceptons ces laissez-passer et nous sommes remboursés aux termes d'une entente conclue avec les deux sociétés.

Le sénateur Riley: Que recevez-vous en guise de remboursement? Quel pourcentage?

M. Franche: Ce pourcentage est passé de 50 à 70 p. 100 environ.

Le sénateur Riley: Vous devez avoir des données sur ce que vous coûtent les laissez-passer accordés aux employés du CN et du CP.

M. Franche: Nous ne faisons pas de calcul à cet égard. Nous ne facturons les sociétés que pour les laissez-passer qui sont utilisés.

Le sénateur Riley: Quel était le montant de cette facture en 1983?

M. Franche: Environ 11 ou 12 millions de dollars. Sa facture ne couvrait qu'une partie de l'année en 1983 et s'élevait environ 6 à millions de dollars. Nous ne les avons pas encore facturées pour une année complète.

Le sénateur Riley: D'après vous, quel sera le montant de la facture pour une année complète?

M. Franche: Environ 9 ou 10 millions de dollars.

Le sénateur Riley: D'après les derniers témoignages qu'a reçus le comité, je crois que ce chiffre était de 10 ou 11 millions, ce qui représente le montant que vous versez aux sociétés dans le cadre de l'entente.

M. Franche: Ce montant représente l'argent que nous recevons des sociétés ferroviaires. Nous les facturons, et elles nous payent.

Le sénateur Riley: Vous les facturez dans une proportion de 50 p. 100, n'est-ce pas?

M. Franche: Ce pourcentage est un peu plus élevé; il est de 65 p. 100, d'après ce qu'on me dit, soit environ les deux tiers du montant.

Le sénateur Riley: Combien vous coûte le transport de ces passagers?

M. Franche: Prenons un montant de 10 millions de dollars pour simplifier le calcul. Les recettes normales seraient d'environ 15 millions; ce chiffre est basé sur le tarif standard. Bon nombre de nos passagers bénéficient cependant de réductions diverses de sorte que nous ne pouvons avoir une idée précise à ce sujet.

Le sénateur Riley: Pourquoi le contribuable doit-il faire les frais des avantages accordés aux employés du CN et du CP par l'entremise de VIA Rail?